

PROTECTION SOCIALE

ASSURANCE MALADIE, MATERNITÉ, DÉCÈS

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DES SPORTS

Arrêté du 24 février 2009 portant nomination d'un assesseur à la section des assurances sociales du Conseil national de l'ordre des médecins

NOR : SASS0930181A

La ministre de la santé et des sports et le ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique,

Vu le code de la sécurité sociale, notamment les articles R. 145-7 et R. 145-9 ;

Vu la proposition du médecin conseil national de la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés en date du 4 décembre 2008 ;

Vu la proposition du médecin conseil national de la Mutualité sociale agricole en date du 19 novembre 2008,

Arrêtent :

Article 1^{er}

Le Dr Jean-Louis LEROUX est nommé assesseur suppléant de la section des assurances sociales du Conseil national de l'ordre des médecins en remplacement du Dr Marie-France JOURDAN.

Article 2

Le Dr Philippe LABATUT est nommé assesseur suppléant de la section des assurances sociales du Conseil national de l'ordre des médecins en remplacement du Dr Jacques DUCLOS.

Article 3

Le directeur de la sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Paris, le 24 février 2009.

Pour les ministres et par délégation :
Le directeur de la sécurité sociale,
D. LIBAULT